



Besançon, le 1er janvier 2020

Information suite à l'incendie de Planoise

Recommandations de l'agence régionale de santé

--

Suite à l'incendie ayant touché le quartier de Planoise à Besançon, une campagne de mesures a été réalisée par le service départemental d'incendie et de secours du Doubs (SDIS 25). Ces relevés rassurants (en dépit de traces de monxyde de carbone, les relevés n'ont pas mis en évidence de produits cyanurés) ont donné lieu, lors de l'activité du feu, à plusieurs mesures de précautions, à l'initiative du SDIS 25 et notamment le confinement des habitations voisines, dont les occupants ont été invités à fermer et à calfeutrer leurs portes et fenêtres.

L'incendie étant désormais éteint, l'agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, qui s'est déplacée sur les lieux, a émis des consignes de nettoyage aux riverains en cas de présence de suies. Il convient à cet égard d'adopter les mesures habituellement recommandées :

- éviter tout contact cutané avec les suies ;
- nettoyer les locaux, fenêtres, mobiliers et jeux extérieurs et les abords, uniquement à l'eau ;
- ne pas utiliser de nettoyeur haute pression pouvant mettre en suspension des particules ;
- ne pas utiliser d'aspirateur ;
- protéger sa peau par le port de gants de ménage.

